

C. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS DE L'ANNÉE DERNIÈRE

L'hon. Tagak Curley est le ministre responsable du Secrétariat à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources. Il a assumé la responsabilité du portefeuille en janvier 1984.

La surveillance des répercussions des activités de mise en valeur est l'une des dispositions inscrites dans la Politique de mise en valeur des ressources, promulguée en octobre 1982. En 1983-1984, le Secrétariat à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources et le MAINC ont financé conjointement l'élaboration, à contrat, d'une méthode devant permettre la surveillance socio-économique progressive dans la région de Beaufort. Une démarche de surveillance progressive permettrait le changement en faisant passer la focalisation de la surveillance des activités d'une société pétrolière individuelle à une démarche axée sur les initiatives prises par le gouvernement, l'industrie et la communauté, relativement à des questions d'intérêt spécifique.

Des ateliers sur la surveillance progressive ont été tenus à Inuvik et un autre a été organisé à Yellowknife, dans le but de formuler des recommandations visant l'élaboration d'un projet pilote pour la région Beaufort-delta du Mackenzie.

La politique de mise en valeur des ressources permet au Gouvernement des T.N.-O. de désigner des zones d'incidences de développement (ZID) qui assurent au Gouvernement des T.N.-O. un point de focalisation public unique pour traiter des questions relatives à la mise en valeur des ressources dans une zone géographique spécifique. Les dirigeants des administrations municipales et des groupes locaux, à l'intérieur des zones, constituent le groupe ZID.